

La Déclaration comporte une partie relative à l'Allemagne et à Berlin et on y retrouve, entre autres choses, un appui aux propositions du Gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest qui réclame un *modus vivendi* entre les deux Allemagnes et à ce même propos un échange bilatéral de déclarations quant au non-recours à la force. Je ne doute pas de la ferme volonté du Gouvernement du chancelier Willy Brandt d'explorer de nouvelles possibilités dans sa recherche de solutions aux problèmes complexes qui partagent l'Europe depuis une génération. La réaction de l'Europe orientale à ces ouvertures sera un excellent indice des intentions de l'Est. Le bulletin d'information de ce matin au sujet de l'amorce de négociations entre l'Union soviétique et la République fédérale allemande sur un échange de déclarations portant sur le non-recours à la force autorise les plus grands espoirs.

J'ai aussi exprimé l'avis qu'il serait utile d'élargir le dialogue Est-Ouest de manière à y inclure un débat sur des questions de caractère apolitique comme la pollution du milieu, qui ne cesse d'inquiéter de plus en plus les deux camps. La Déclaration invite à la collaboration dans ce domaine.

On a longuement et à maintes reprises débattu en public l'idée d'une conférence sur la sécurité de l'Europe. J'espère que cette conférence aura lieu en temps opportun et dans des circonstances propices. Une telle conférence n'est qu'un moyen, parmi d'autres, d'avancer le règlement des problèmes de l'Europe et, pour l'instant, ce moyen peut ne pas être le plus efficace

En second lieu, dès qu'il apparaîtra qu'une conférence générale sur la sécurité promet de donner des résultats tangibles, je suis sûr qu'elle pourrait aisément être organisée. Je suis également convaincu que le Canada serait l'un des pays participants. Toutefois, ce qui inquiète nombre de gouvernements occidentaux, c'est que, si une telle conférence devait se tenir prématurément, elle porterait préjudice aux forts courants progressistes qui sont aujourd'hui si prometteurs en Europe. Des négociations ne peuvent faire de progrès que lorsque le camp adverse se montre disposé à parler de questions qui se situent au-delà du pur et simple *statu quo* européen. Il ne serait pas sage que les pays occidentaux se laissent entraîner dans une conférence où les jeux sont faits et qui ne laisse prévoir aucun résultat que les deux parties puissent raisonnablement accepter. L'opinion générale qui ressort de la rencontre tient compte de ces divers facteurs, tout en n'écartant pas entièrement la possibilité d'une conférence.

La question des méthodes à suivre pour entamer des négociations avec l'autre camp est fort complexe. Il est possible que des rencontres bilatérales conviennent mieux pour le moment à l'égard de certains problèmes et des discussions multilatérales restreintes à l'égard de certains autres. Une conférence générale avec la participation des pays neutres de l'Europe conviendra probablement en temps et lieu. Il y a quelques semaines, nous avons proposé que l'Alliance fasse dès maintenant une étude approfondie de cette question des modalités de négociation. Il m'est agréable d'annoncer que, conformément à la proposition canadienne, la Déclaration comprend une invitation spéciale à